



"Le projet de création d'une commune nouvelle regroupant Coly et St-Amand-de-Coly a été approuvé en conseil municipal" souligne le maire de Coly, Jean-Miche Demonein, lors de ses vœux vendredi soir 5 janvier 2018. Les conseillers municipaux des deux communes se sont déjà réunis et six membres du conseil de Coly ont été désignés pour former un groupe de travail.

"Le but est de pouvoir développer des projets plus conséquents sur nos deux territoires communs" dit-il. *"Et il ne faut pas avoir peur, seul le nom de la commune change".*

Le maire a tenu par ailleurs à prévenir les propriétaires de terrains sur la commune que certains terrains constructibles pourraient disparaître, avec le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). "Construisez ou vendez-les" dit-il.

Michel Lajugie, conseiller départemental, a rappelé *"le soutien du Département en 2017 pour la Brasserie et aussi pour la supérette-station essence, ouverte l'été dernier... On se rend compte que quand il y a des aides et qu'il y a la volonté des élus, on peut arriver à réaliser des choses, même dans les petites communes"*. M.

Lajugie a aussi défendu la cause des agriculteurs :

"je souhaite que l'année trouve une solution, au niveau de trois communes de notre secteur en Périgord noir et aussi en Bergeracois qui n'ont pas été rattrapées, par rapport à l'ICHN (Indemnité compensatoire de handicap naturel) qui pourrait être supprimée par une directive européenne"

(Voir Ewanews :

[Nadaillac, les éleveurs se mobilisent contre la réforme des zones défavorisées](#)

)...

J'aimerais que l'on puisse conserver une agriculture diversifiée, vivante et dynamique, avec un maximum d'exploitations"

De son côté, Régine Anglard, vice-présidente du conseil départemental, a appuyé sur *"la problématique de la ruralité que l'on peut ressentir sur ce territoire"*

et a encouragé l'union des deux communes, en rappelant

"les compétences du Département en terme de tout ce qui touche les personnes âgées, les enfants, la PMI (protection maternelle et infantile) et tout ce qui touche les enfants en difficulté..."

Et du côté aides aux entreprises, la majorité revient à la Région mais

"il nous reste tout ce qui concerne l'agriculture et l'agro-alimentaire".

Parmi les personnalités, étaient présents Dominique Bousquet président de la communauté de communes du Terrassonnais-Thenon-Hautefort, et Nathalie Fontaliran, conseillère régionale...

"On essaie, au niveau de l'intercommunalité, de faire pour le moins mal !" déclare Dominique Bousquet. "Il est normal qu'une commune de 6.000 habitants et les petites communes de 50 habitants, avec tous les intermédiaires au milieu, n'ont pas toujours les mêmes priorités". Le président a remercié le maire pour avoir été invité : "plus les territoires sont grands, plus les relations humaines sont importantes". Parmi les grands dossiers de l'Interco, "nous avons la compétence aujourd'hui du RAM (relais d'assistance maternelle), des centres d'accueil et de loisirs qui ont été élargis à l'ensemble de la communauté pour un budget de 250.000 euros par an... Si l'on veut garder les enfants dans nos communes, il faut leur donner les mêmes chances d'accueil que dans des communes plus importantes... L'Interco devra sans doute aussi réfléchir à l'avenir à aller plus loin au niveau des crèches (il n'y en a que deux pour l'instant, à Terrasson et au Lardin, sur ce territoire)".

La compétence "forte" de la communauté de communes est l'économie. "Notre priorité, après avoir repris les zones d'activités, c'est essayer d'y mettre des activités nouvelles. Ce qui apportera des ressources du fait du passage en fiscalité professionnelle unique et donc d'éviter d'augmenter les impôts pour rendre les services à la population".

L'union de Coly et Saint-Amand-de-Coly en bonne voie

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Dimanche, 07 Janvier 2018 10:09

Depuis le 1er janvier, l'Interco a pris la compétence assainissement. "A Terrasson, il y aura une nouvelle station à faire pour un coût de 4,5 millions d'euros, et à Fossemagne, les marchés sont lancés pour un montant d'1,5 million, le tout en essayant de maîtriser le coût de la redevance. Celle-ci sera d'ailleurs une moyenne par esprit de solidarité. Les petites communes qui avaient peu d'abonnés pour l'assainissement collectif, avaient des redevances très élevées et elles vont baisser..."

L'union de Coly avec St Amand de Coly devrait entraîner le départ de Coly pour la communauté de communes Vallée de l'Homme. Le président de la communauté de communes le souligne avec un trait d'humour : "avec un complexe sportif important, on regrette un petit peu ton départ !" Mais le président espère qu'un jour les deux communautés de communes n'en feront qu'une.

- Vidéo : [Extrait vidéo 1 de cette cérémonie de vœux avec J.M. Demonein, Michel Lajugie](#) et Régine Anglard ;

- Vidéo : [Extrait 2 avec Dominique Bousquet et Nathalie Fontaliran](#) ;